

Les États membres approuvent une croissance de 8 pour cent pour le programme et budget pour 2000-2001

Les États membres de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) ont approuvé par consensus le programme et budget présenté pour l'exercice biennal 2000-2001 par le directeur général de l'OMPI, M. Kamil Idris.

Le programme et budget de l'exercice biennal 2000-2001 prévoit des dépenses d'un montant total de 409,7 millions de francs suisses (CHF). Cela représente une augmentation de 8,1% par rapport à l'exercice 1998-1999 (378,9 millions). Les recettes prévues pour la même période s'élèvent à 409,8 millions; elles se sont établies à 391,8 millions pour l'exercice financier précédent. L'exercice biennal 2000-2001 devrait donc dégager un excédent négligeable.

Le programme et budget prévoit une augmentation de 11,2% des crédits alloués aux programmes d'appui aux pays en développement et aux pays en transition. Les activités de l'OMPI qui concernent l'élaboration de normes de propriété intellectuelle seront en augmentation de 11,3% par rapport à l'exercice précédent. Celles qui concernent les systèmes mondiaux de protection, à savoir le Traité de coopération en matière de brevets (PCT), le système de Madrid pour

l'enregistrement international des marques et le système de La Haye pour le dépôt international des dessins et modèles industriels, progresseront de 10,1%.

Un autre élément remarquable est la réduction de 10% des contributions des États membres par rapport au niveau de 1999, lui-même de 10% en deçà de celui de 1998. En effet, contrairement aux autres institutions spécialisées du système des Nations Unies, l'OMPI s'autofinance en très grande partie : en 2000-2001, les services d'enregistrement international et autres services qu'elle assure, essentiellement au secteur privé, devraient lui procurer environ 91% de ses recettes.

Le programme et budget pour 2000-2001 est fondé sur la volonté de faire en sorte que l'OMPI reste une organisation moderne et tournée vers l'avenir, opérant avec efficacité, dans la transparence et avec le souci de rendre compte à ses États membres et au secteur privé auquel elle apporte un service. L'accent continuera d'être mis sur la modernisation et le renforcement du système mondial de la propriété intellectuelle, la rationalisation de la coopération internationale en la matière et une participation accrue de la société civile au développement des systèmes de protection. L'OMPI va en outre continuer à mettre en œuvre de solides programmes de coopération technique en faveur des pays en développement et des pays en transition. Commentant les propositions contenues dans le programme et budget, M. Idris a parlé d'une "stratégie globale du développement de la propriété intellectuelle", fondée sur le principe consistant à "faire plus avec moins".

Le programme et budget de l'OMPI peut être consulté sur l'Internet à l'adresse <http://www.wipo.int>.

Vision d'avenir et orientation stratégique de l'OMPI

Tous les quatre ans, le directeur général présente aux assemblées générales un plan à moyen terme concernant le futur développement de l'OMPI. À cette occasion, M. Idris a déclaré au personnel de l'OMPI : "Une institution sans vision d'avenir et sans stratégie pour concrétiser cette vision d'avenir est vouée à l'insignifiance. Tel ne sera pas notre sort, car nous savons quels sont nos objectifs, ce qui doit être fait et comment le réaliser effectivement et efficacement, en partenariat avec nos États

Nouvelles réductions des taxes du PCT

Les assemblées de l'OMPI ont également approuvé une proposition tendant à abaisser à nouveau les taxes du Traité de coopération en matière de brevets (PCT), de 13% en moyenne, à compter du 1er janvier 2000. Avec cette mesure, compte tenu des deux réductions de taxes du PCT déjà intervenues en 1998 et 1999, on aboutira à une réduction cumulée de 29,2% des frais pour un déposant qui utilise le système du PCT.



Le "Bâtiment Arpad Bogsch", qui surplombe la Place des Nations, à Genève, a été conçu par Pierre Braillard et construit dans les années 1973-78; il comprend 19 étages, dont cinq en sous-sol.